

Rencontre INCC / IPPJ Saint Hubert

Isabelle Ravier

28 février 2017

DO crimino?

- 15 chercheurs (8 statutaires, 2 CDI, 4 CDD, 1 chercheuse invitée) + 2 administratives + 1 DO = 18 personnes > + 5 en 2017
- 10 docteurs, 5 doctorants
- Tâche principale: recherche
 - évaluation des politiques publiques
 - recherche prospective
 - quantitatif et qualitatif
 - fonctionnement du système répressif et phénomènes criminels
 - Individus et organisations
- > comprendre, évaluer, proposer
- Productions: rapports (6), articles (43), présentations (33) (chiffres 2015)

Evolution des signalements de mineurs pour FQI en Belgique – “Crime drop”

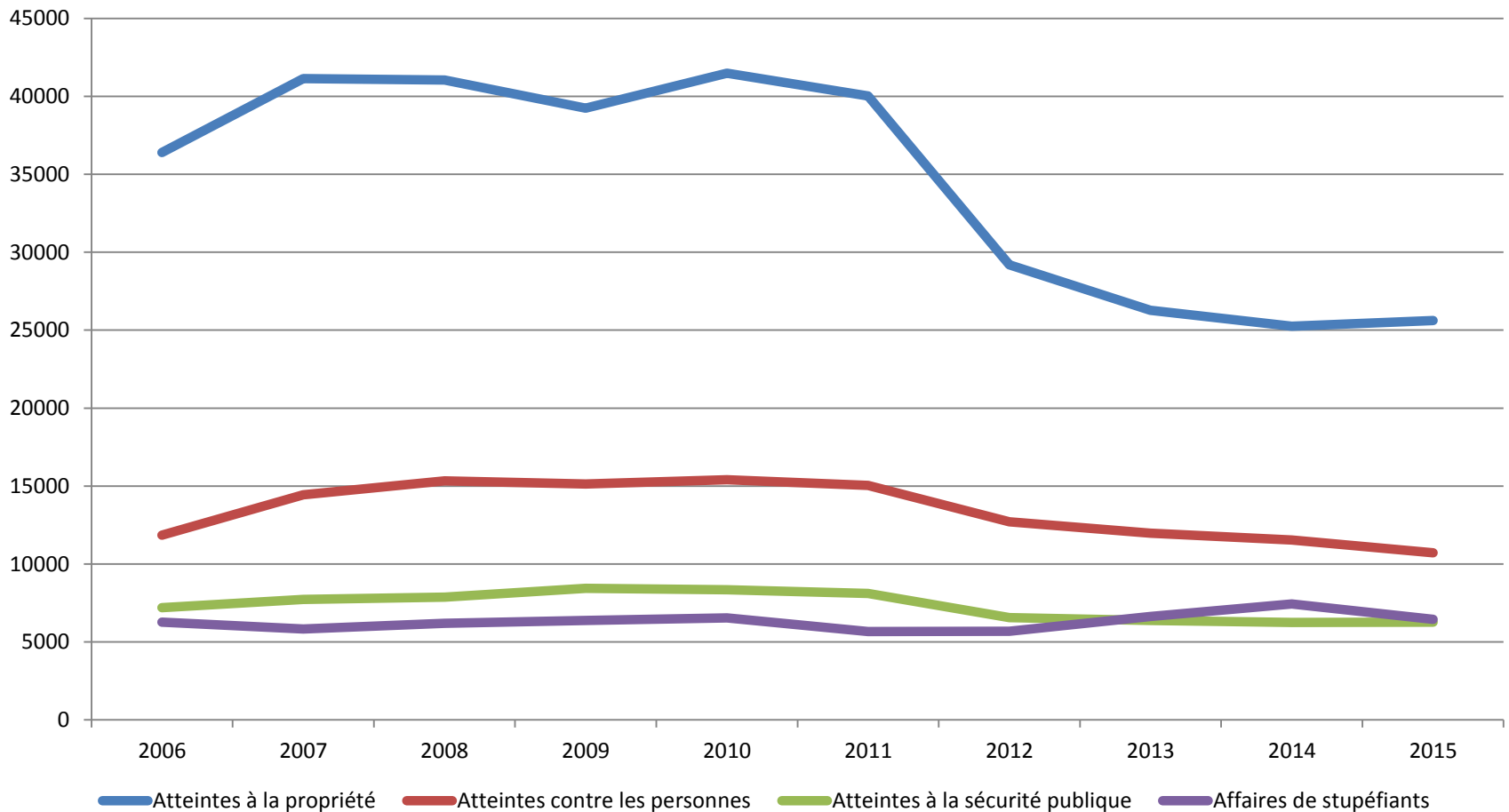
Isabelle Ravier & Eef Goedseels

Les signalements de FQI aux parquets jeunesse

- Appui à la production et l'exploitation des données en matière de protection de la jeunesse
- Objectivation des tendances - stats descriptives flux de signalements 2006-2015
 - Plus nombreux ?
 - Plus jeunes ?
 - Plus violents ?
- Pistes de compréhension – analyse documentaire + recueil données qualitatives



Baisse différenciée selon type d'infraction – Crime drop



Source: <http://www.om-mp.be/stat/jeu/n/index.html>

4 axes d'hypothèse

- Démographique
- Contextes d'opportunité
- Modifications des comportements des jeunes
- Politique criminelle et système

Recherche relative aux décisions des juges/tribunaux de la jeunesse

Promoteur: I. Ravier

Copromoteur: E. Goedseels

Chercheurs: V. Mahieu & E. Gilbert

Contexte de recherche

- Partenariat 2 Communautés/ Justice/ INCC
- Objectifs :
 - **Photographie** des décisions d'offres et mesures des juges de la jeunesse à l'égard de jeunes FQI – période 2 mois fin 2011
 - **Objectivation besoins et attentes**
- 2 volets
 - Quantitatif : 13 arr. FR – 42/48 jjFr (88%)
 - Qualitatif : tables rondes jj + intervenants

Les jeunes

- Des garçons
- De 15 à 17 ans
- Pas d'indices de rajeunissement
- 30% de mention d'un dossier de m "en danger"

Contexte de la prise de décision

- Phase provisoire (75%, arr. NI: 55%)
 - Phase provisoire // mesures de placement
 - Jugement // mesures « ambulatoires »
 - Plus souvent insatisfaction (80% des insatisfactions)
- Juges titulaires / juges de permanence
- Faits : atteintes aux biens (53%), atteintes aux personnes (27%)
- Pas d'éclairage par le SPJ: 60% (34% arr. nl)
- Manque d'infos des interventions du parquet

La décision – Offres et projet écrit

- 3% d'offres et de projets écrits !

Offre ou projet	Arr. fr	Arr. nl
Médiation	20	12
CRG	6	16
Total offre	26	28
Projet écrit	4	0

- Médiations : Bruxelles, Charleroi, Liège, Namur, Huy
- CRG: Namur, Charleroi, Liège
- Projets écrits: Tournai, Verviers

La décision – grandes catégories

	Arr. FR		Arr. NL	
Pas de mesure	59	5,19%	56	6,44%
Maintien ds milieu vie	572	50,31%	499	57,36%
Placmt privé	100	8,8%	102	11,72%
Placmt IPPJ	251 (45 API)	22,08%	117	13,45%
Placmt centre fédéral	90	7,92%	77	8,85%
Dessaisissement	9	0,79%	4	0,46%
Autre mesure	56	4,93%	15	1,72%
Total	1137	100%	870	100%

Décision – Placements « publics »

Prises en charge IPPJ	N	%
Placements à régime ouvert	149	43,3%
Section accueil	78	22,7%
Section orientation	22	6,4%
Section éducation	47	13,7%
Prises en charge Post IPPJ (extra muros)	45	13,1%
Placements à régime fermé	60	17,4%
Section observation-évaluation	12	3,5%
Section éducation	27	7,8%
SODER	7	2,0%
SOORF	9	2,6%
Individualisation (St Servais)	5	1,5%
Placements en centre fédéral fermé	90	26,2%
TOTAL	344	100.0%



Les mesures souhaitées

Mesure 1 ^{er} choix	N	%
Maintiens dans milieu vie	43	12,9%
<i>Conditions (COE, école, SPEP); SAMIO; Surv. SPJ</i>		
Placements privés	71	21,3%
<i>SRJ; CAS; SAAE; psychiatrie; COO; lits de crise</i>		
IPPJ régime ouvert	97	29%
<i>Education, accueil</i>		
IPPJ régime fermé	104	31,1%
<i>Education, SOORF, Observation-évaluation, SODER</i>		
St Hubert	9	2,7%
Autres (sit. très spécifiques)	10	3,0%

Conclusions arr. FR

- Sous utilisation des offres restauratrices
- Aide à la décision
 - Le service de protection judiciaire : “devrait être le 1er arrivé et le dernier parti” !
- Engorgement – effets en cascade
- Interconnaissance → échanges et collaborations

Contrainte & (re)education

- Altération du lien social & restauration par une éducation à l'altérité
- Contrainte / frustration / socialisation
- Autorité: permettre à l'autre "éduqué" de devenir auteur, responsable →
 - Savoir ce que l'on ressent
 - Trouver les mots pour exprimer
 - Limites claires

La sanction en éducation

- Sanction = contrainte
- Objectif ≠ humiliation
- Objectif = donner l'occasion de se retrouver à la place de l'autre
- Mis en récit de l'événement, travail sur le sens
- Adulte comme point d'étayage
- Écoute empathique / ne pas lâcher / respecter

Zanna, Omar. « Savoir composer avec la contrainte pour (re)éduquer: entre le scylla du laisser-faire et le charybde de la frustration ». *Le sociographe* 5, n° Hors série 8 (2015): 85-103.